



SETTIMANALE CORSU SETTIMANALE CORSU SETTIMANALE CORSU D'INFORMAZIONE D'INFORMAZIONE

mardi

6 septembre

COMPAGNIE RÉGIONALE

Ci simu!

GRAND ANGLE

*L'alternance
en progression
continue*



INITIATIVE

*Drivulinu,
le circuit court
des producteurs*



1,60€

SEMAINE CORSE P4 • BRÈVES P8 • AGENDA P23

S E M P R ' À F I A N C ' À V O I



FÊTE DU SPORT

//////////////////// 2016

AGGLO DE BASTIA

10 ET 11 SEPTEMBRE

PLACE SAINT-NICOLAS

DIMANCHE 11

VILLAGE DES SPORTS - 9H À 18H

80 CLUBS ET ASSOCIATIONS
DÉMONSTRATIONS ET ANIMATIONS GRATUITES

SAMEDI 10

VIVE LE VÉLO !

► **DÉCOUVERTE DU NORD DE L'AGGLO, 9H À 12H**
RANDONNÉE FAMILIALE ET CONVIVIALE
COLLATION OFFERTE À L'ARRIVÉE

► **RONDES SAINT-NICOLAS, 15H À 17H**
3 COURSES ENFANTS (9 À 14 ANS)

INSCRIPTION GRATUITE 1 H AVANT CHAQUE DÉPART
PLACE SAINT-NICOLAS

**SCUPRIMU ! GHJUCHEMU !
CAMPEMUCI !**



COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
DE BASTIA

PLUS D'INFO

WWW.BASTIA-AGGLOMERATION.COM

[f](#) COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE BASTIA

[t](#) @AGGLOBASTIA

Histoire de famille!

Rousseau disait «il n'y a point de tableau plus charmant que celui de la famille». Charmant, en effet mais plutôt exagéré en ce moment. Couteaux tirés à droite et armes à gauche, les phrases assassines se multiplient.

Jeu du couteau d'un côté, avec Laurent Wauquiez qui veut faire régner un ordre improbable en demandant qu'aucune attaque personnelle ou de coups bas soient effectués. C'est raté! Alain Juppé annonce qu'il ne va «pas dire à chacun ce qu'il veut entendre pour mieux le séduire à court terme pour mieux le décevoir ensuite». François Fillon enfonce le clou avec «ceux qui ne respectent pas les lois de la République ne devraient pas pouvoir se représenter devant les électeurs». Une attaque qui ne voile même pas son destinataire, Nicolas Sarkozy qui a «l'intention de dire la vérité aux français» avec tout de même une petite amnésie depuis décembre 2012 quand il prononçait après sa défaite aux présidentielles «trop de gens font le contraire de ce qu'ils disent».

Passe d'armes aussi depuis la démission d'Emmanuel Macron. Le Brutus, le Kinder surprise... Bref le Judas d'un gouvernement qui s'en donne à cœur joie dans la définition de la loyauté. Principe fondamental d'un Président qui n'a rien vu venir. Du «enfin!» de Martine Aubry au «Il est super fort pour écouter, capter et saisir les opportunités mais son bilan c'est la vente en douce d'Alcatel et la fusion avortée d'Orange-Bouygues» d'Axelle Lemaire. Ça ne va pas mieux de ce côté-là.

Bref, le seul et vrai point commun de tous les participants de ce Koh Lanta politique, le trop célèbre «je vous ai compris» martelé sans cesse en décembre dernier et oublié de tous aujourd'hui. Cruelles ces familles qui n'ont pas pour objectif de proposer des solutions aux problèmes mais simplement de faire taire ceux qui en posent pour qu'à la fin il n'en reste qu'un! ■ dominique.pietri@yahoo.fr



Da Roland FRIAS

A MODU NOSTRU
A MODU NOSTRU

Tempu di rientrata

Tutti l'anni, ghjè listessu affare. S'affacca u mese di settembre è si tratta di fà a nostra rientrata, di ripiglià, per parechji frà noi, u chjassu di u travagliu o quellu di a scola.

Dopu à qualchì simana di sole è di riposu (sempre meritatu), ci tocca à mette d'accantu i nostri calzunelli di bagnu è di ritruvà a vita d'ogni ghjornu, a vera! «Metro-boulot-dodo» cum'ella si dice spessu in cuntenente. Invece ch'ind'è noi u metro hè rimpiazzatu da u trinchellu, è, per disgrazia, u praticemu pocu.

Hè stata difficile di discitassi? D'esse in gamba tutta a ghjurnata? Si perde prestu u so indule bonu? Vi ricunniscite? Allora, di sicuru, ancu voi, site una vittima di u famosu blues di a rientrata. Si face sente ind'è i chjuchi cum'è ind'è i maiò. Secondu un sundame realizatu pocu fà, 82 percentu di e persone interrugate, trà 25 è 40 anni, si dicenu cuncernate da sta situazione di depressione chì vene dunque dopu à e vacanze.

Per certi, pò collà appena l'angoscia aprendu a so scatula di missaghji elettronichi. L'astri ne anu una techja di ripete à ognunu e parole classiche di riturnu d'estate, è di deve rimette si à e risoluzione, allora chì quelle d'annu sò state scurdate in furia.

Tandu, si ricumencia. Sò compii i Ghjochi Olimpichi, e partite sceme di ballò di l'Euro è u Giru ciclisticu di Francia dinù. Più chè mai, a pratica spurtiva hè in ogni capu è in ogni core. Ghjè a risoluzione di rientrata a più bramata è ci hè sempre da chì fà.

Quist'annu, i risultati d'un antru studiu mettenu in lume ch'ellu ci hè ancu a vultà di diventà benevulente, vale à dì d'impegnassi à prò d'un associu culturale o umanitariu. Perchè micca?

Per sta rientrata, François Hollande, ellu, vole rinfurzà, d'altronde, a so presenza nantu à e rete suciale, sviluppandu oramai un contu Snapchat. Ah vai puru...

Si pò avè dinù l'intenzione di principià (o di piantà) l'utilizzazione di l'appiegazione Pokemon Go. Pezzi!

Quantu ci n'hè risoluzione? À mezu à tutte ste fantesie, a sola chì vale ghjè, senza nisun dubbitu, quella di l'avvene di a nostra gioventù, per chì ogni scularu, cullegente, liceanu o studente, possi scopre, amparà, riesce, ind'è cundizione e più bone è in securità. In tantu, bona rientrata à tutte è à tutti! ■

OFFRE SPÉCIALE

Chers lecteurs,

Vous avez envie de faire plaisir à vos parents, à vos amis, à des compatriotes, qu'ils soient sur notre île ou «ailleurs»...

C'est possible en profitant du **CADEAU** estival d'ICN Informateur Corse Nouvelle, qui **OFFRE** à vos proches un abonnement numérique gratuit (par envoi du pdf par e-mail) jusqu'à fin décembre 2016.

Il suffit de nous adresser le mail de la ou des personnes que vous souhaitez parrainer pour bénéficier **GRACIEUSEMENT** de cette offre **SANS CONDITION**.

Les informations doivent nous être transmises sur la boîte :

journal@icn-presse.corsica

LA "DÉFENSE CAHUZAC" FAIT DES ÉMULES

ALORS, LES 100 PATATES, C'ÉTAIT POUR GALABRO, ET LES PEIGNOIRS, POUR BOWIE!



KAMPÀ

<https://www.facebook.com/ICN.Informateur.Corse.Nouvelle>

<https://twitter.com/IcnActu>

TRANSPORTS

La compagnie maritime régionale est née

Lors de sa session de rentrée, l'Assemblée de Corse a voté le 6 septembre en faveur de deux rapports, l'un actant la création de deux compagnies maritimes régionales et l'autre validant l'achat de deux navires de l'ex-SNCM.



Photo DR

La décision est historique. L'Assemblée territoriale de Corse s'est prononcée le 6 septembre en faveur de la création de deux compagnies maritimes régionales. Une revendication portée par les nationalistes depuis longtemps. Et plus particulièrement depuis leur arrivée à la tête de la collectivité. Après de longs mois de travail, cette décision marque donc l'aboutissement du dossier de l'avenir de la desserte maritime de l'île après la Délégation de service public transitoire d'un an qui court jusqu'au 1er octobre 2017. «*Héritière d'une histoire dans ce dossier où le contentieux a été la règle, la nouvelle majorité territoriale de la Collectivité territoriale de Corse a voulu promouvoir une proposition radicalement différente sur le plan de la gestion du système de continuité territoriale maritime*», a dit le président de l'Office des Transports de la Corse, Jean-Félix Acquaviva.

L'architecture de ce nouveau mode de gestion retenu se structurera en effet, comme prévu, autour d'une dissociation entre l'investissement et l'exploitation. D'un côté deux Sociétés d'économie mixte à opération prioritaire (Semop) seront fondées sur un partenariat public/privé entre la CTC et des opérateurs privés retenus par appel d'offres. L'une - où les capitaux privés seront majoritaires- assurera les rotations vers les ports principaux (Ajaccio et Bastia), tandis que l'autre - à capitaux publics majoritaires- assurera la desserte des ports secondaires (Ile Rousse, Propriano et Porto-Vecchio). Parallèlement, une société d'investissement, dont le capital sera détenu à au moins 70% par la CTC, sera créée et programmera l'acquisition des navires pour les affréter aux Semop.

Au sein de l'hémicycle, le rapport validant ce scénario a finalement suscité peu de vagues. Dans l'opposition, le président du groupe Le Rassemblement, José Rossi a salué une évolution des choses dans le bon sens. «*Nous avons l'impression d'avoir trouvé un compromis qui paraît innovant, acceptable et opérationnel*», a-t-il souligné mettant toutefois en garde sur «*le chemin encore long et semé d'embûches*» qui reste à parcourir: «*Il faudra veiller à garantir le respect*

du droit et une transparence totale notamment dans l'attribution des marchés». La conseillère territoriale de Prima a Corsica, Maria Guidicelli, a quant à elle regretté de ne pas avoir été assez éclairée sur des éléments juridiques, sociaux et économiques. «*Nous ne pouvons pas vous donner un chèque en blanc comme cela. Nous avons besoin d'un certain nombre de garanties*», a-t-elle argué. La charge la plus lourde est venue sans surprise de Michel Stefani, élu du groupe Communistes et citoyens du Front de Gauche, qui a fustigé une construction qui «*confortera le consortium dans sa domination sur l'économie locale*». Il a par ailleurs pointé les dangers de la division de l'exploitation entre ports principaux et secondaires. «*Le risque financier le plus important est supporté par la CTC, seule sur les ports secondaires déficitaires*», a-t-il développé.

Du côté de la majorité territoriale, en revanche, la satisfaction était de mise: «*Ce rapport rompt avec une insécurité chronique, avec un détournement caractérisé de l'enveloppe de continuité territoriale pour des intérêts qui n'étaient pas ceux de la Corse. C'est une délibération qui ouvre le chemin de la maîtrise d'un secteur stratégique par les Corses*», s'est réjoui le président du groupe Corsica Libera, Petr'Antò Tomasi.

Mis aux voix à la mi-journée, le rapport a été facilement adopté par une large majorité. Seul le groupe communiste s'est positionné contre. Le groupe de gauche n'a pas participé au vote et les quatre élus du Front National se sont abstenus. Une adoption qui s'est faite sous les applaudissements nourris de l'hémicycle, mais aussi du public où de nombreux syndicalistes du STC marins et de la CFDT avaient pris place. «*C'est un pas décisif pour la Corse*», a lancé Gilles Simeoni.

Un deuxième rapport prévoyant l'achat pour 10 M€ du Paglia Orba et du Monte d'Oro au titre de biens de retour a été adopté dans la foulée. Dès le 1er octobre 2017, la CTC disposera donc de ces deux navires pour débiter l'exploitation de la compagnie régionale. ■
Manon PERELLI

FISCALITÉ DU PATRIMOINE

Le 1^{er} septembre dernier les présidents de l'Exécutif et de l'Assemblée de Corse, et une partie des parlementaires de l'île ont décidé de parler d'une seule voix et de présenter un texte commun au gouvernement pour demander la prorogation du régime dérogatoire après le 1er janvier 2018

Une proposition de loi

«**P**our la première fois dans ce combat ingrat, nous pouvons entrevoir une issue victorieuse au profit de la Corse et des Corses». La formule prononcée par Gilles Simeoni devant l'Assemblée de Corse laisse espérer une évolution sous les meilleurs auspices dans le dossier de la fiscalité du patrimoine. Le 1^{er} septembre dernier, Jean-Guy Talamoni et Gilles Simeoni organisaient en effet une réunion sur les droits de succession à laquelle étaient conviés tous les parlementaires de l'île. Une réunion qui s'est finalement tenue seulement en présence des députés Laurent Marcangeli et Camille de Rocca Serra, ainsi que du sénateur Jean-Jacques Panunzi, et du député-maire de Sarcelles, François Pupponi, mandaté par le gouvernement pour suivre le dossier. «*Tout le monde a conscience que la question de la fiscalité du*

COLLECTIVITÉ UNIQUE

Le CD2A sonne la charge



Lors d'une session extraordinaire, les conseillers départementaux ont unanimement rejeté les projets d'ordonnances instituant la collectivité unique. S'ils ne sont pas contre l'instauration de cette dernière, ils regrettent en effet la précipitation et les nombreuses zones d'ombres qui découlent de la construction de celle-ci.

La rentrée des classes a aussi sonné l'heure de la reprise pour le conseil départemental de la Corse-du-Sud. À l'occasion de la session extraordinaire du 5 septembre, les conseillers départementaux ont rejeté les projets d'ordonnances instituant la collectivité unique. À la veille de la session, lors de laquelle elles devaient être soumises à l'approbation de l'Assemblée de Corse, le président du CD2A s'est ainsi lancé dans un long discours dans lequel il a regretté la manière dont ont été construites ces ordonnances: «*Les Conseils départementaux, bien que concernés par la réforme, ... sont invités à regarder bien sagement la télévision, à écouter la radio, à aller sur internet pour être informés du sort qu'on leur réserve*», a-t-il argué, démontrant de facto pour lui la preuve «*de la volonté complice du gouvernement et des dirigeants [précédents et actuels] de la CTC de passer par pertes et profits les intérêts des départements*». «*Je considère comme inadmissible de la part du Gouvernement de ne pas avoir pris la peine de recueillir l'avis de notre Assemblée*», a-t-il renchérit, regrettant de surcroît le refus opposé en la matière par Jean-Michel Baylet en visite dans l'île la semaine précédente: «*Il est inadmissible que les conseillers départementaux, élus au suffrage universel direct, soient «zappés» en vertu du principe de précaution*».

Photo Manon Perelli

Le président du CD2A a ensuite détaillé les principales raisons de sa désapprobation: des ordonnances «*lacunaires*» avec «*un champ d'habilitation trop restrictif*» et une région qui paraît «*confortée dans la supériorité de son rôle et la valeur de son action*» alors même que «*le département, qui apparaissait jusque-là comme le niveau des solidarités humaines et territoriales, semble condamné à assister impuissant à la relégation de ses compétences*».

Chacun à leur tour les conseillers départementaux ont également condamné avec force la précipitation et les nombreuses zones d'ombre qui découlent de la rédaction de ces ordonnances. «*Ce qu'on nous propose aujourd'hui c'est de l'inconscience*», a ainsi tonné Valérie Bozzi, avant d'ajouter: «*On a voté pour une collectivité unique mais pas celle-là*». En effet, s'ils ne sont pas contre l'instauration d'une collectivité de Corse, bien au contraire, les élus du département ont donc soutenu que celle-ci ne doit pas se faire à n'importe quel prix. Au terme des prises de paroles, Pierre-Jean Luciani a mis aux voix cette motion de rejet qui a été adoptée à l'unanimité. Par ce vote, plus symbolique qu'effectif, le CD2A entend interpellier le gouvernement et demander une remise de l'ouvrage sur le métier afin qu'une autre collectivité de Corse puisse voir le jour. ■ **Manon PERELLI**

commune pour proroger le statut dérogatoire

patrimoine est un enjeu majeur pour l'ensemble des Corses et que nous devons nous donner les moyens de réussir dans un contexte juridique et politique qui est très difficile», a rappelé le président de l'Exécutif au sortir de la réunion. «*Au début on nous disait que la question était tranchée et que le retour au droit commun était acquis au 1er janvier 2018, ce qui aurait été une véritable catastrophe. Nous avons bataillé de façon extrêmement ferme et finalement le gouvernement a accepté de soutenir une proposition de loi dès lors qu'elle serait présentée par l'ensemble des élus de la Corse*», a-t-il poursuivi, rappelant l'évolution de la position du gouvernement en juin dernier.

Suivant cette demande, les élus présents à la réunion ont décidé de parler d'une seule voix et de présenter une proposition de loi

commune pour demander la prorogation du statut dérogatoire. Au niveau du calendrier la préparation de ce texte devrait se dérouler en deux temps. Tout d'abord, dans un délai de 10 à 15 jours les présidents de l'Exécutif et de l'Assemblée rédigeront, notamment avec l'aide du Girtec, un texte «*sur la base d'un certain nombre de principes qui ont été actés avec les élus qui participaient à la réunion*». «*Nous allons le transmettre à nos collègues, puis le soumettre pour approbation et éventuellement modification aux professionnels du droit*», a précisé Gilles Simeoni. Le texte sera ensuite présenté à la commission ad hoc constituée par les membres du gouvernement, avant d'être soumis à l'Assemblée Nationale pour qu'une loi spécifique pour la Corse soit votée entre le 1^{er} et le 20 décembre 2016. ■

Manon PERELLI

GRAND ANGLE

GRAND ANGLE

UNIVERSITÉ

Progression en continu

La formation en alternance a le vent en poupe à l'Université de Corse. Mais quel est le secret de cette réussite?

Les explications de Christophe Storai, directeur du Centre de formation des apprentis universitaires (CFA Univ).

Propos recueillis par Timothy LEONCINI

Qu'est-ce qui a motivé la création d'un CFA Univ en région Corse?

Tout a commencé durant la période 2004- 2009, à l'époque où j'étais à la direction de l'Institut universitaire de technologie (IUT). On avait commencé par créer des formations en alternance. À la fin de cette période de direction, j'ai proposé un challenge: développer la formation en alternance à l'université. C'est là que le CFA Univ est né. Sa création a été actée en janvier 2009 par l'Assemblée de Corse, pour promouvoir et développer les formations d'alternance à l'université, et pour rapprocher l'université du monde de l'entreprise.

Sept ans plus tard, peut-on parler de succès?

Le CFA, depuis 2009, c'est plus de 2000 étudiants diplômés par la voie de l'alternance, soit en moyenne 320 étudiants par an. Sur la Corse, on a un peu plus de 2000 apprentis, dont 600 sont dans l'enseignement supérieur. Et il faut savoir que sur les 10 dernières années c'est dans l'enseignement supérieur que les effectifs ont augmenté au niveau de l'alternance, passant de 20 à 30 apprentis à 600.

Qu'apporte de plus le CFA en enseignement supérieur?

Comme résultat-clé, nous avons un taux de réussite au diplôme qui avoisine les 95%. Qui plus est, le taux d'insertion est de 80% à l'issue du dernier diplôme validé. Quand vous avez été alternant, dans 8 cas sur 10 en Corse, vous êtes embauché directement, alors que sur le continent les taux d'insertion ne sont que de 30 à 50%.

À quoi tient cet écart?

Au fait que la Corse a un tissu économique très spécifique. C'est-à-dire que sur le continent, outre les effectifs plus importants, on a 80% d'entreprises partenaires qui sont des grosses structures, proposant beaucoup de contrats d'alternance sans embaucher forcément par la suite. Notre «désavantage» insulaire, à savoir le nombre important de petites et moyennes entreprises (PME) s'avère finalement un gros avantage du point de vue des débouchés, car l'entreprise corse proposant le contrat a bien souvent l'intention de former et d'embaucher par la suite. Notons que le fait de n'être embauché qu'à 50% dans son entreprise d'accueil ne réduit pas le taux d'employabilité, il est maintenu à 80% et offre une liberté d'être embauché ailleurs. L'alternance proposée au CFA Univ est donc, pour des jeunes motivés ayant un projet professionnel, une garantie d'augmenter leur taux d'employabilité.

Outre cette garantie, qu'est-ce qui fait que le CFA Univ en région Corse est «une voie d'excellence»?

On mixe les publics à l'université, du Bac 2 au bac 5, les étudiants classiques qui font des stages et les alternants sont placés dans la même salle: quand on regarde à la fin les majors de promotion, dans les trois quart des cas, ce sont des alternants. Et ce avec, d'une manière générale, un taux de réussite qui dépasse les 94%.

Quels sont les domaines d'activités pour lesquels sont proposées des formations en alternance?

Management, commerce, industrie, environnement, informatique & communication... On a, dans ces 5 grands domaines, quasiment toute l'activité économique de la Corse, qu'il s'agisse du tourisme, du BTP, de l'agro alimentaire ou encore de la compétence managériale, importante en entreprise et dans le monde associatif, mais aussi dans le public où elle est beaucoup demandée.

Le parcours d'alternance doit-il être constant sur toute la durée des études ou peut-on opter pour un parcours classique par la suite?

C'est la même formation, vous pouvez faire un Master 1 en alternance et reprendre en Master 2 de manière classique. À l'Université de Corse, on a conçu l'alternance comme une opportunité que l'on offre à l'étudiant: ce n'est pas le contrat qui mène à la formation, c'est le fait d'être retenu dans la formation qui permet de rentrer en alternance. Du moment que vous avez été jugé apte par le jury à entrer en Master, vous pouvez choisir ou pas de le faire. Finalement, c'est une voie royale pour rapprocher le monde universitaire du monde socio-professionnel.

Et qu'en est-il de l'offre à destination des actifs?

Un projet de groupement d'intérêt public comprenant l'Université, le Conservatoire national des arts et métiers (CNAM) et la Chambre de commerce et d'industrie de Haute-Corse est en cours de préparation, afin de proposer une «formation tout au long de la vie» qui permet de monter en compétence. Il s'agit de mettre en place, à destination des salariés, des modules de formation leur garantissant une formation continue tout au long de leurs parcours professionnel.

Y a-t-il des nouveautés pour cette rentrée 2016?

Deux licences professionnelles portées par l'IUT ont été habilitées. L'une concerne le commerce international, donc la capacité à promouvoir le développement de l'entreprise au niveau international. L'autre porte sur les métiers de la comptabilité. En effet, les cabinets comptables sont fortement demandeurs. Cette licence professionnelle va donc offrir, de manière approfondie, les compétences générales - mais aussi spécifiques- avec plus de 500h de formation. Cette formation sera dispensée exclusivement dans le cadre de l'alternance, car elle a été créée à la demande d'un domaine d'activité spécifique.

Et dans l'avenir, quels sont les projets?

Dans les tuyaux, tout ce qui concerne le domaine juridique en alternance: le Master «juriste d'entreprise», le Master «droit des collectivités locales» et le Master «Notariat» sont à l'étude pour qu'à la rentrée 2017 ils soient disponibles par cette voie de la formation en alternance. Ce qui n'est pas évident dans ces domaines précis mais qui est pourtant très demandé.

« Ce n'est pas le contrat qui mène à la formation, c'est le fait d'être retenu dans la formation qui permet de rentrer en alternance »



Photos Tim Leoncini

68 %

Les chiffres de la semaine
de taux d'occupation pour les hôtels, 40% pour les campings et 57% pour les autres hébergements marchands, de mai à septembre en Corse, selon le site professionnel du tourisme corse, Corsicapro.

44 %

Les chiffres de la semaine
des Français estiment que la rentrée est synonyme de nouveau départ, mais 36 % y voient d'abord une perspective de stress tandis que 20 % l'assimilent à des dépenses, selon une enquête du sites de petites annonces en ligne Vivastreet.

31

Les chiffres de la semaine
voix pour et 20 contre : adoption le 7 septembre du rapport relatif à la création de la Collectivité de Corse.

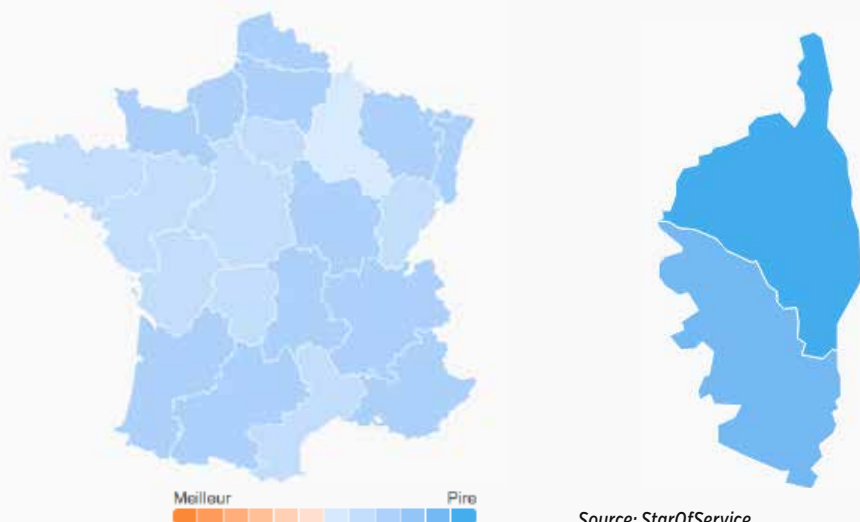
Photos Claire

ISULA SURELLA LA CRISE, CONNAIS PAS?

Ou plutôt «*la Sardaigne, connais pas?*». Le contenu du projet de décret du ministère du Travail italien relatif aux «zones de crise» a déclenché une véritable bronca dans l'île. En effet, le Jobs act annoncé par le gouvernement prévoit 370 M€ pour les 40 000 travailleurs des zones frappées par une crise industrielle complexe. Parmi les mesures prévues, le bénéfice de la Caisse d'intégration spéciale, afin d'assurer pour 12 mois un revenu mensuel de 500 € à ceux qui, suite aux «réorganisations» ou aux «reconversions» des sites de production sur lesquels ils travaillaient, se retrouvent en fâcheuse posture, sans le moindre «parachute social». Un décret devait préciser quelles sont les zones identifiées comme étant «zones de crise». Le projet du décret en retient 9, réparties entre le Frioul, la Toscane, les Pouilles, les Marches, l'Ombrie, la Sicile. La Sardaigne, dans tout ça? Inconnue au bataillon. Et ce bien que, selon les syndicats sardes, les sites de Sulcis, Ottana et Porto-Torres remplissent les critères objectifs pour bénéficier de la mesure. Du reste, soulignent-ils, ce n'est pas faute de s'être mobilisés et d'avoir manifesté pour attirer l'attention du gouvernement sur la situation de certains sites de production. Près de 5 000 travailleurs resteraient ainsi laissés pour compte. Du côté de la Région sarde, la délégation en charge de l'Industrie s'efforce d'obtenir que le tir soit corrigé avant que le décret ne doit signé.

Sources: Ansa Sardegna, La Nuova Sardegna, Sardinia Post..

L'IMAGE DE LA SEMAINE



Source: StarOfService

Selon la 3^e étude annuelle

de StarOfService portant sur 25 000 chefs de PME, la plus grosse lacune de la Corse en 2016 concerne la difficulté que les entrepreneurs ont pour embaucher.

HAUT

Trois ouvrages corses au palmarès de la XVIII^e édition du Salon international de livre d'Ouessant. Le Grand prix des îles du Ponant 2016 est allé à Corse, les fromages/ Casgi, furmagli è brocci, ouvrage collectif sous la direction de Jean-Michel Sorba et Bernard Biancarelli, paru aux éditions Albiana.

BAS

Jean-Paul Huchon, ex-président du conseil régional d'Île-de-France, a remis le 7 septembre à Manuel Valls, un rapport relatif à sa mission interministérielle pour le développement et la promotion du tourisme. Il préconise notamment l'élaboration d'un plan «Tourisme sûr» englobant des dispositifs de prévention de la délinquance et de lutte contre le terrorisme... dans les zones touristiques. On applaudira sans doute cette délicate attention du côté d'Aubervilliers et Saint-Etienne-du-Rouvray.

FRAGILE

Ne comptez pas sur nous... C'est en substance le message adressé par la fédération Les Républicains de la Haute-Corse qui, à l'approche d'une nouvelle élection dans le troisième canton de Bastia, le 2 et 9 octobre, ne donnera «aucune consigne de vote à ses militants et sympathisants» et «n'apportera aucun soutien à un des candidats», préférant se concentrer «sur l'organisation des primaires de la Droite et du Centre qui auront lieu les 20 et 27 novembre».

IL FALLAIT LE DIRE « Nous ne voulons pas nous engager sur des sables mouvants et prendre une décision partielle. [...] Nous ne pouvons pas vous donner un chèque en blanc »

a déclaré **Maria Giudicelli**, conseillère territoriale Pè a Corsica, à propos de la création d'une compagnie maritime territoriale. C'est qu'il ne faudrait surtout pas créer un précédent.

« On nous impose une collectivité unique au rabais, au pas de charge. »

Le 7 septembre, devant l'Assemblée de Corse, **José Rossi**, président du groupe Le Rassemblement, a pour sa part chargé contre les projets d'ordonnance visant à créer la Collectivité unique de Corse et contre un gouvernement qui «n'a pas de considération pour la représentation insulaire». Au fleuret, mais sans la mouche.

La Caf gère vos impayés

Afin de faciliter la prévention des expulsions locatives, un nouveau décret renforce les pouvoirs de la Caisse des allocations familiales et simplifie les procédures en la matière.

Bon nombre de locataires peuvent compter sur les aides au logement pour prendre en charge une partie de leur loyer. En cas de difficultés financières, la Caisse des allocations familiales (Caf) apparaît dès lors comme un acteur prépondérant pour trouver une solution amiable entre l'allocataire et son bailleur. Jusqu'à présent, cette gestion des impayés de loyer n'était toutefois ni automatique ni facile à réaliser. Dans le cadre du Plan national de prévention des expulsions locatives, un nouveau décret, en vigueur dès le 1^{er} septembre, vise donc à simplifier les procédures de la Caf pour les rendre plus efficaces.

GAGNER EN SIMPLICITÉ

Fin 2015, plus de 219 000 allocataires étaient en situation d'impayés de loyer. Un chiffre toutefois très relatif tant les définitions de la Caf étaient jusqu'ici multiples. En fonction du type d'allocation concernée (aide personnalisée au logement, allocation de logement familiale ou allocation de logement sociale), il fallait ainsi prendre en compte le montant ou la durée des versements manquants.

Le décret du 6 juin apporte une «*modification majeure en unifiant la notion d'impayé*», comme nous l'explique Mariette Daval, responsable adjointe du département Insertion et Cadre de vie à la Caisse nationale des allocations familiales. Dorénavant, «*l'impayé est constitué aux yeux de la Caf dès lors que deux échéances de loyers hors charges ne sont pas réglées*». Une mesure qui facilite le traitement des dossiers tout en donnant davantage de lisibilité aux bailleurs.

ÉCHELONNER LA DETTE

Une fois l'impayé signalé, que faire pour le résorber? Avant de se tourner vers une procédure judiciaire, la Caf encourage les parties à trouver une solution amiable sous son égide en leur proposant un plan d'apurement de la dette ou, à défaut, en sollicitant le Fonds de solidarité pour le logement (FSL). Ce dernier permet au locataire d'obtenir un prêt pour régler tout ou partie des loyers impayés.

Si le FSL n'a pas rendu une réponse favorable dans les six mois (contre douze avant le décret), la nouvelle procédure dite de l'apurement par défaut se met alors en place. Dans cette hypothèse, la Caf propose au locataire d'échelonner sa dette sur trois ans, sans besoin d'accord de son bailleur et quel que soit le montant des impayés.



Et il a plutôt intérêt à accepter! Le décret conditionne ainsi le maintien des aides au logement à la «bonne foi» de l'allocataire. Et Mariette Daval de préciser que «*si le locataire refuse le plan d'apurement par défaut, on tombe dans la mauvaise foi qui entraîne la suppression des allocations*». Quant au propriétaire lésé, il ne peut tenter aucune autre procédure pendant les trois ans d'échelonnement.

Grâce à ces mesures et à la réduction des délais de procédure, le gouvernement entend permettre de résoudre les impayés de loyer en l'espace de huit à onze mois en moyenne, contre neuf et seize mois avant la réforme.

LE BAILLEUR MIS AU PAS

Cette réforme a durci les obligations de certains propriétaires:

- avec le tiers payant: ici, le bailleur perçoit l'aide au logement pour le compte de son locataire qui n'a donc qu'à lui verser le complément. Dans cette configuration, le propriétaire a deux mois (contre trois auparavant) pour signaler l'impayé de loyer à la Caf sous peine de sanction. Il doit plus généralement informer la caisse de tout changement de situation dans les mêmes délais.

- sans tiers payant: ici, c'est le locataire qui perçoit son allocation sans que le bailleur n'en soit forcément tenu au courant. S'il en a connaissance, il peut toutefois signaler l'impayé à la Caf afin qu'elle intervienne.

À noter: courant 2017, la Cnaf lancera un extranet dédié à tous les bailleurs pour faciliter la transmission de ces informations. ■

Julie POLIZZI

Garde nationale

Face à la menace terroriste, le gouvernement compte faire appel à des civils volontaires pour seconder les forces de l'ordre.

Bien que la France puisse se targuer d'entretenir l'une des plus grandes armées d'Europe, force est de constater qu'elle ne suffit pas à surveiller et à sécuriser l'ensemble du territoire national. Plutôt que de faire appel à davantage de professionnels permanents, une alternative moins onéreuse consiste alors à compter sur des civils volontaires qui, en parallèle de leur activité professionnelle, peuvent être mobilisés en cas de besoin. Et il y en a une tripotée ! Car les attentats ont réveillé un sentiment patriotique fort chez bon nombre de citoyens prêts à s'engager pour protéger leur pays.

Pour lutter contre des terroristes fanatiques, le Président Hollande a donc ressorti du placard la mythique « Garde nationale » issue de la Révolution de 1789 ! À l'époque, la « Garde bourgeoise » avait participé à la prise de la Bastille puis maintenu l'ordre sous la houlette de La Fayette qui l'avait rebaptisée « Garde nationale ». Réorganisée plusieurs fois au gré des régimes, elle a disparu après l'échec de la Commune en 1871.

Si la version 2016 est encore floue, elle devrait en réalité se résumer à une montée en puissance des réserves actuelles de citoyens volontaires que sont la réserve opérationnelle de premier niveau de la gendarmerie et de la police, la réserve de deuxième niveau composée des retraités des forces de l'ordre, ainsi que les réserves des armées. Toutefois, le projet divise d'ores et déjà les élus, certains craignant de voir des néophytes armés et embarqués dans une spirale sécuritaire.

Candidature

À moins d'un an des élections présidentielles de 2017, les candidats, de gauche comme de droite, sont nombreux à se bousculer au portillon pour devenir président de la République. Si la plupart d'entre eux vont devoir se soumettre à l'épreuve des primaires pour représenter leur parti, l'heureux élu devra ensuite remplir un certain nombre de conditions pour être officiellement candidat.

Pour espérer briguer un mandat présidentiel, les candidats doivent d'abord être de nationalité française, avoir 18 ans, être électeur, ne pas être privés de leurs droits d'éligibilité par une décision de justice, ne pas être placés sous curatelle ou tutelle, avoir satisfait aux obligations imposées par le Code du service national et faire preuve de « dignité morale », bien que cette notion ne soit pas définie. Ensuite, chaque concurrent doit recueillir les signatures de cinq cents élus d'au moins trente départements ou collectivités d'outre-mer différents. Cette procédure a pour objectif d'écarter les candidatures peu sérieuses. Il doit ensuite remettre sa déclaration de patrimoine au Conseil constitutionnel. Enfin, un compte de campagne doit être tenu et déposé auprès de la Commission nationale des comptes de campagne dans les deux mois qui suivent l'élection.

Lorsque toutes ces formalités ont été remplies, le Conseil constitutionnel publie la liste des candidats au Journal officiel. Reste pour ces hommes politiques à convaincre les électeurs et à se faire élire par le peuple. Et c'est sans doute là la tâche la plus complexe... ■

ICN INFORMATEUR CORSE NOUVELLE

© est édité par CorsicaPress Éditions SAS

Immeuble Marevita,

12, Quai des Martyrs de la Libération,

20200 Bastia

Tél. 04 95 32 89 95 & 04 95 32 89 90

Directeur de la publication – Rédacteur en chef

Paul Aurelli (04 95 32 89 95)

email : journal@icn-presse.corsica

Conseillers : Roland Frias (Cultura è lingua corsa),

Christian Gambotti (Diaspora et Corses de l'extérieur)

BUREAU DE BASTIA – RÉDACTION

1, Rue Miot (2^e étage), 20200 BASTIA

Tél. 04 95 32 04 40

Annonces légales – Tél. 04 95 32 89 92

BUREAU D'AJACCIO – RÉDACTION

21, Cours Napoléon, 20000 AJACCIO

Tél. 09 67 48 71 56 – 04 95 32 89 95

Annonces légales – Fax 09 70 60 12 93

Avec la collaboration de :

• Elisabeth Milleliri (informateur.corse@orange.fr)

1^{er} secrétaire de rédaction (Bastia) Pascal Muzzarelli

Secrétaire de rédaction (Ajaccio) Eric Patris

Amandine Alexandre (Londres), Batti,

Marie-France Bereni, Frédéric Bertocchini,

Roland Frias, Jacques Fusina, Marie Gambini,

Christian Gambotti (Paris), Claire Giudici, Kampà,

Jean-Toussaint Leca, Toussaint Lenziani,

Tim Leoncini, Michel Maestracci, Jacques Paoli,

Pierre Pasqualini, Marion Patris de Breuil,

Manon Perelli, Dominique Pietri, David Raynal (Paris),

partenariat avec Alta Frequenza

Comité de surveillance :

Philippe Giammari, président,

Jérôme Fabro-Aurelli, vice-président.

IMPRIMERIE AZ Diffusion 20600 Bastia

Dépôt légal Bastia CPPAP 0319188773 – ISSN 2114 009

• Fondateur Louis Rioni

Vous vivez en Balagne,

en Centre-Corse,

dans le Cap,

la région de Bonifacio

ou le Sartenais,

vous avez

une bonne connaissance

de la vie publique,

culturelle, associative

et sportive

dans votre bassin de vie?

Vous souhaitez mettre

en lumière les initiatives

qui y voient le jour?

Vous aimez écrire et/ou

prendre des photos?

L'ICN recherche

des

correspondants locaux.

Écrivez-nous :

journal@icn-presse.corsica

OFFRE SPÉCIALE

Chers lecteurs,

*Vous avez envie de faire plaisir à vos parents,
à vos amis, à des compatriotes,
qu'ils soient sur notre Île ou «ailleurs»...*

*C'est possible en profitant du **CADEAU** estival
d'ICN Informateur Corse Nouvelle,
qui **OFFRE** à vos proches
un abonnement numérique gratuit
(par envoi du pdf par e-mail)
jusqu'à fin décembre 2016.*

*Il suffit de nous adresser le mail
de la ou des personnes
que vous souhaitez parrainer
pour bénéficier **GRACIEUSEMENT**
de cette offre **SANS CONDITION**.*

*Les informations doivent
nous être transmises sur la boîte :*

journal@icn-presse.corsica



In casa prutetta ùn ci entre fretu !

Vous êtes propriétaire de votre maison individuelle et souhaitez en améliorer le confort !
Bénéficiez d'une rénovation énergétique globale et performante (BBC) de votre maison !



G

A



Projet régional de 200 logements pilotes

**jusqu'à
15 000 euros
d'aide**

www.aauc.corsica

Retrouvez toutes les informations auprès de votre
conseiller Espace Info Energie au :

04 95 72 13 25



Outils pour la Rénovation
Énergétique du Logement Individuel



MAISON DU SACRÉ-CŒUR DE BASTIA

Le sacré au cœur du social



Une maison d'hébergement destinée aux personnes en soins ambulatoires, aux accompagnants de malades ou aux parents d'enfants hospitalisés, un restaurant social et solidaire et, en projet, un potager conservatoire de semences paysannes... La Maison du Sacré-Cœur, tout est dans le nom et ça se passe chez nous.

Tout commence à Bastia, dans l'ancien couvent jésuite attenant à l'église du Sacré-Cœur, avec un constat : l'édifice tombe en ruine et avec lui un patrimoine historique non négligeable. En faire un lieu vivant, un lieu de convergence où des projets sociaux, solidaires et culturels trouveraient une émulation certaine, tel était le défi de la confrérie Saint-Charles de Bastia. Pierre-Jean Didier, qui est l'un de ses membres actifs, en est persuadé : « Il n'y a qu'une chose qui guide les gens, c'est de se rapprocher d'eux-mêmes. Les confréries sont donc une très bonne manière de mettre ce principe en application ». Après plusieurs réunions, l'idée d'une association loi 1901 a fait son chemin et finalement vu le jour, affirmant ainsi une volonté commune de passer à l'action : la Maison du Sacré-Cœur rassemble des membres de différentes confréries, mais aussi des personnes issues du milieu associatif et caritatif, hommes et femmes engagés. Diversité et complémentarité restent les maîtres mots de cette entreprise qui vise à apporter du concret. L'évêché de Corse, propriétaire de

l'ancien couvent, se rallie au projet en mettant à la disposition de l'association l'espace nécessaire à la conduite de ses projets. Et en profitant de l'occasion pour rénover les appartements de l'abbé Poggi, au premier étage et refaire l'étanchéité du toit. Pour sa part, l'association La Maison du Sacré Cœur s'occupera de créer, au deuxième

étage, quatre chambres doubles et une pièce à vivre avec cuisine. L'objectif est d'y accueillir des personnes en soins ambulatoires, des accompagnants de malades ou des parents d'enfants hospitalisés. Et ainsi, réaffirmer le tissu solidaire et familial insulaire.

D'autre part, pour poursuivre l'action menée par le Père Poggi et sa gouvernante – offrir un repas dominical et un peu de réconfort à des personnes en difficulté – une association partenaire donnera naissance à un restaurant social et solidaire. Autre intérêt du projet, outre ses visées sociales, le fait qu'il véhicule la réappropriation d'un patrimoine, ce qui a l'heure actuelle s'inscrit directement dans la mouvance globale insulaire.

Le gîte et le couvert, donc... Quoi d'autre direz-vous ? L'exploitation d'un terrain – potentiellement 2000m² d'espace vert – pour sa transformation en potager – ainsi que la mise en place d'une banque de semences anciennes sont également en projet. Ce qui pourrait peut-être permettre, du moins en partie, de fournir en fruit et légumes frais la restauration et de fonctionner le plus que faire se peut en circuit fermé, le tout en garantissant des repas sains. Mais chaque chose en son temps, précisent les confrères.

La Maison du Sacré-Cœur est aussi le lieu où se réunissent différentes confréries de Corse, au sein de Cunfraternite, association incubatrice de projets confraternels et espace de réflexion autour des problématiques insulaires et de la mise en application de leur vocation, leurs principes et traditions, dans la société contemporaine. Sur les moyens de reconnecter l'individu à la terre et parallèlement à lui-même, de créer une passerelle entre la ville et le village. L'un des objectifs nodaux de ces association est de recréer du lien social en réunissant des personnes d'horizons divers, sans limite d'âge et au delà des convictions religieuses. Un vrai challenge pour les confrères qui ne cachent pas rencontrer des difficultés à appliquer concrètement le principe théologal de charité qu'ils défendent. ■ Timothy LEONCINI



Le Drivulinu, camion en circuit court



Photo Pierre Pasqualini

La simplicité du drive au service des productions agricoles et agro-alimentaires locales de qualité. Créé à l'initiative de l'association Una lenza da annacquà, le Drivulinu offre au consommateur «une ligne directe» avec les producteurs de sa région.

Développer les circuits courts, favoriser les produits locaux et fédérer les producteurs de Balagne, en centralisant les commandes sur internet et en livrant les clients au plus près de chez eux... Tels sont les objectifs du Drivulinu, initié par l'association d'agroécologie Una lenza da annacquà et soutenu par l'Office de développement agricole et rural de la Corse (Odarc), le Pays de Balagne et la Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du logement (Dreal).

Un nom à consonance anglo-corse, contraction de drive et de tragulinu: le Drivulinu s'inspire de deux mots et de deux époques pour proposer un projet novateur, ayant la simplicité d'une commande en drive et la qualité des produits de nos anciens marchands ambulants.

Tout commence par une commande, en quelques clics, sur le site internet du Drivulinu. Les clients choisissent parmi une large gamme de produits allant des légumes aux cosmétiques en passant par le fromage et la viande. Le mercredi, les commandes de la semaine sont bouclées et les bons sont répartis entre les 25 producteurs partenaires. Le vendredi matin, les marchandises sont réceptionnées au local situé à la coopérative oléicole de Curbara, avant de partir en camion vers L'Île-Rousse et Calvi. «Nous préparons nos bons de commande le jeudi et nous récoltons le vendredi matin.

Cela nous permet d'assurer la fraîcheur de nos légumes» témoigne Hervé Goutreau, maraîcher bio à Ville-di-Paraso.

Premier drive de producteurs créé en Corse, Drivulinu est «une interaction entre les producteurs et les consommateurs», assure Sibylle Allemand, fondatrice de l'association Una lenza da annacquà. Ce site est une vitrine pour les producteurs. Nous faisons très attention aux critères de qualité AOP/AOC ou à la certification bio. Nous visitons toutes les exploitations et nous connaissons tous nos producteurs. Nous sommes aussi à l'écoute des consommateurs, nous voulons qu'ils prennent vraiment part au projet en nous donnant leurs avis et en exprimant leurs attentes pour améliorer notre offre».

Producteurs et consommateurs sont donc acteurs de ce projet, qui a aussi permis de créer un emploi à l'année. Ainsi Valérie Foucherau s'occupe de la réception des commandes, du transport en camion et du site internet.

Ouvert en début d'année, le Drivulinu a été officiellement inauguré début août. Depuis, les commandes ne cessent de croître. Les ambitions pour l'avenir? Les membres de l'association espèrent d'ici peu pouvoir desservir toute la Balagne. Ils souhaitent aussi voir ce projet franchir les frontières de la micro-région et se développer sur toute la Corse. ■ Pierre PASQUALINI.

Savoir + : www.drivulinu.com/



REPÈRES

Drive de producteurs ou drive fermier... l'idée de recourir au concept du drive pour valoriser les productions agricoles et agro-alimentaires de terroir et favoriser les circuits courts est relativement récente. Le premier drive fermier de France a vu le jour en 2012 en Gironde, porté par sa Chambre d'agriculture et soutenu par le réseau Bienvenue à la ferme. L'initiative a fait école. Soit dans le cadre de Bienvenue à la ferme, soit dans celui d'un collectif de producteurs, soit encore à l'initiative d'un privé, les drive de ce type ont fleuri sur le continent. En mai 2015, le quotidien *Le Monde* en dénombrait environ 110, tous types confondus. Début septembre, le seul réseau Bienvenue à la ferme en totalisait 83 et le site Drive fermiers qui se targue de recenser «tous les drives de producteurs fermiers» en France en mentionnait 208. Le Drivulinu, qui ouvre la voie en Corse à ce type de mise en relation entre producteur et consommateur, et auquel – contrairement à d'autres systèmes de vente – les petits producteurs ayant des productions ponctuelles pourront participer, n'était pas comptabilisé sur ce site. ■ EM



PAUL MANCINI

Un prince vagabond

Il a parfois une expression rêveuse, qui vous donne le sentiment qu'il est là tout en étant à des lieues. Et c'est peut-être bien le cas.

Sous des dehors très zen, le saxophoniste Paul Mancini est un hyperactif qui mène de front projets et réalisations. Entre composition, concerts et incursions sur la scène théâtrale. Entre la Corse, Paris, Londres ou Miami.

Lors de sa tournée à Miami et New York, en 2013, la presse l'avait salué comme «*The prince Mancini*». Il faut croire que les enfants du quartier ajaccien du San Carlu ont une propension à remporter titres et couronnes, à s'attirer les bonnes grâces de la renommée. Laquelle, pour commencer, réservait à Paul Mancini non un concert de trompettes mais une rencontre décisive, quoiqu'en apparence fortuite, avec un saxophone. «*Pour les enfants de la vieille ville, les activités c'étaient le foot... et la musique municipale, où je suis donc entré à l'âge de 7 ans. J'ai choisi le saxo parce que je trouvais que l'instrument était beau. Tout simplement. Je ne savais même pas quel son il produisait! Et à mes débuts, d'ailleurs, ce n'était pas vraiment pas beau à entendre!*» Mais huit ans plus tard, lorsque la musique municipale ajaccienne est invitée à l'émission de télé *Le monde est à vous*, pour un hommage à Tino Rossi, il est du voyage. «*C'est là que j'ai vraiment senti que c'était ça. Que j'aimais me produire sur scène. Je me suis mis à travailler un peu plus. Puis à 17 ans, j'ai commencé à jouer dans les bars, les bals de village, à faire mes premiers cachets. À l'époque, et à cet âge, quand on gagne 100 francs par soirée, on se prend un peu pour le roi du monde. Je me suis dit: c'est ce métier-là! Mais pas question de laisser tomber les études. À 18 ans, je suis entré au conservatoire de Nice. J'y suis resté 7 ans, tout en continuant à me produire.*»

En 2010, il sort son premier album personnel, *Black Spirit*, et donne un concert au Palais des congrès d'Ajaccio. «*Je m'étais dit que c'était juste une fois... Mais le public était au rendez-vous et depuis, ça n'a jamais décroché!*» Paul Mancini enchaîne les scènes, les festivals, mais aussi les rencontres et les collaborations. Avec Franck Bondrille, responsable de la compagnie Silverprod, qui lui ouvre en 2011 les portes des clubs de Floride et de New York, dont il reviendra avec la matière d'un nouvel album, *Sax Connection*. Avec Steve Forward, ingénieur du son qui a travaillé, notamment, avec Ray Charles et Dee-Dee Bridgewater et signe les arrangements de son deuxième album.

Autre rencontre décisive, celle, en 2014, du comédien Francis Huster, qu'il accompagne sur scène pour deux représentations de *Lorenzaccio*, données par la Troupe de France lors du festival Allegria en Corse-du-Sud. «*C'était la première fois que je voyais une pièce de théâtre!*» Il est vrai, ajoute-t-il, qu'il a «*longtemps vécu dans une espèce de bulle de musicien*». Le musicien et le comédien se découvrent une passion commune pour la vie et l'œuvre de Charlie Chaplin, autour duquel Paul Mancini a travaillé à un projet de spectacle. Et en 2014, entourés du guitariste Jean-Marie Gianelli, des comédiens Yves Lemoign' et Géraldine Szajman, ils donnent deux représentations au Théâtre du Gymnase à Paris. «*Ça s'est particulièrement bien passé. Mais Huster et les autres comédiens ayant d'autres engagements, ils ne pouvaient pas jouer ce spectacle plus longtemps. J'ai donc décidé de le reprendre en one-man-show.*» Créé à Ajaccio en février 2015, ce spectacle est, partir du 15 septembre 2016 et jusqu'au 14 janvier 2017, à l'affiche, d'un théâtre parisien, dont le nom est Les feux de la rampe. Belle coïncidence. Le saxophoniste interprète les musiques composées par Chaplin pour ses films et narre la vie de cet «*autodidacte, cet artiste-courage. Lorsqu'on a eu une enfance comme la sienne, on devient soit le pire des hommes, soit un indestructible. Chaplin est devenu un indestructible. Ses films ne sont pas comiques mais politiques et son œuvre, à l'image de sa vie, illustre le combat du pot de terre contre le pot de fer. Dans un Amérique où la réussite financière et sociale était le rêve il a choisi d'être The Tramp, le vagabond qui dénonce et tourne en dérision les injustices de son temps*».

Puis, un autre personnage s'est invité dans l'agenda de Paul Mancini. Encore un self-made-man, et non des moindres: Napoléon. «*Bizarre comme il est entré dans ma vie depuis environ un an...*»

En juin dernier, dans le cadre du 216^e anniversaire de la bataille de Marengo, il a présenté au Paese di Lava, avec François-Xavier Marchi, une lecture théâtralisée de la pièce de Jean d'Ormesson, *La Conversation*, dialogue fictif entre Bonaparte et Cambacérès. Depuis, deux autres pièces dans la veine napoléonienne sont en cours. Tout d'abord, *Napoléon, le procès*, «*d'après une idée de Francis Huster qui prête sa voix au spectacle*» qui met en scène la Postérité, incarnée par Géraldine Szajman, et un avocat, joué par Paul Mancini. «*La question est de savoir si l'Empereur a tué Napoléon. C'est donc un tribunal et à l'issue de chaque représentation, il appartiendra au public de rendre un verdict. La pièce devrait être jouée à Ajaccio d'ici la fin de l'année 2017*». Puis un projet qui concerne les lettres d'amour échangées par Napoléon et Joséphine. «*Étrange de voir que ce chef de guerre, qui a tenu le monde entre ses mains, était un gamin face à la femme aimée...*».

Malgré ces incursions de plus en plus fréquentes dans le monde du théâtre, Paul Mancini est formel: «*je ne me considère absolument pas comme un comédien! Ne serait-ce que parce que je sais que le métier de comédien, comme celui de musicien, demande des années de travail. Je préfère me considérer comme un saxophoniste qui vient raconter quelque chose*». Simplement, dit-il, «*durant longtemps je n'ai pas eu les activités d'un jeune normal. À présent, à 39 ans, alors que je sais où j'en suis, que je me sens posé, je découvre d'autres choses. Et puis, je suis un hyperactif.*»

Aussi, il n'a pas laissé la musique de côté, loin s'en faut. Durant tout l'été, on a pu l'entendre chaque lundi à l'église St-Érasme d'Ajaccio avec Christophe Mondoloni, dans le spectacle musical *Eramu in cantu*. Il s'emploie aussi à produire à nouveau *Cinémascopie*, un hommage aux compositeurs de musiques de films, de Morricone à Michel Legrand en passant par Nino Rota. Et naturellement, il prépare un nouvel album. «*Peut-être un volume 2 de Sax Connection, avec la même équipe. Cela dit, pour composer, j'ai besoin d'un état d'esprit particulier, d'avoir le cerveau occupé. Je ne peux pas composer quand tout va bien dans ma vie. Ce qui ne veut pas dire que je dois nécessairement être triste. Mais il me faut ces moments où c'est justement le moment de s'asseoir devant le piano et d'écrire avant de transposer au saxophone. Parfois, il me faut 6 mois pour un titre alors qu'un autre sera plié en une heure, pour servir de bouche-trou dans un album. Et curieusement, c'est souvent celui-là que le public demandera sans cesse!*» Enfin, il prépare une nouvelle représentation du spectacle *Mystère de Judée*, qu'il a créé à Monaco à l'occasion d'un congrès sur les religions: un tour d'horizon des musiques sacrées du monde. «*Comme je suis parrain d'Octobre rose, il sera joué en octobre dans une église de la région ajaccienne*». Car s'il est une chose qu'il n'a pas attendu longtemps pour découvrir, c'est la solidarité, lui qui répond volontiers présent au côté des associations. «*Ce qui compte dans la vie, c'est le lien avec les autres, le fait de pouvoir donner, apporter sa part.*» ■ Elisabeth MILLELIRI



Outre les représentations au théâtre Les feux de la rampe à Paris, tous les jeudis, vendredis et samedis, le spectacle Charlie Chaplin, sa vie, son œuvre sera donné le 28 octobre à Nice, le 29 octobre à Cannes, le 6 décembre à Ajaccio et le 14 décembre à Marseille.

SETTEMBRINU

23 ANS D'OUVERTURE ET DE PARTAGE

Le festival Settembrinu qui jouait cette année sa 23^e partition, s'est offert dans toute sa splendeur, dans ce qu'il a de plus précieux, s'affirmant comme une invitation au voyage pour la rencontre des cultures et des hommes, dans le respect de leurs riches diversités. Une façon d'entrer en douceur dans l'automne et de mieux appréhender les longues soirées hivernales. Mais pas seulement... François Berlinghi, qui en est le président à vie, nous parle de «son» festival...

Comment définir Settembrinu après 23 ans?

C'est un moment fort de la saison parce qu'il marque la fin de l'été et cette période un peu triste qui fait que nos villages de l'intérieur vont entrer dans l'hiver. C'est la raison principale qui a fait naître Settembrinu, qui l'a fait grandir et le fait exister. Il fallait offrir un dernier moment de rassemblement. Un sacré défi au départ, et puis le festival a pris sa place dans l'esprit collectif. Il marque joyeusement la fin de l'été dans nos villages.

Selon vous, qu'est ce qui fait le succès de ce festival ?

Il est devenu au fil des ans le rendez-vous à ne pas manquer. Les affiches ont peu d'importance même si Settembrinu en a connu – et en connaîtra – de très belles. On se rend compte que chaque édition a son propre charme, ses propres émotions. Mais ce qui plaît fondamentalement au public, ce sont les lieux et le bel état d'esprit véhiculé par notre festival. Un festival tranquille, dans des cadres magnifiques que sont nos places de village, que la musique et le chant subliment. Le concept a plu d'une part par la qualité des spectacles, mais aussi



par l'accueil. Aujourd'hui, on se rend compte que certaines soirées sont incontournables, comme celle de Sant'Andria di u Cotone et sa «piazza tonda».

Il y a un attachement particulier de la population à Settembrinu et cet engouement est un des atouts majeurs qui contribuent à rendre ce festival si attachant et si populaire.

Comment voyez-vous son avenir?

Notre festival devrait avoir de beaux jours devant lui. Il est devenu événement un peu malgré lui. Il devrait suivre son bonhomme de chemin tranquillement et continuer à semer du bonheur. Et puis l'édition 2017 promet d'être très particulière puisqu'elle va coïncider avec les 50 ans du Tavagna Club!! Cet anniversaire va réserver de belles surprises et la programmation de Settembrinu en fera partie. Cela paraît presque incroyable que nous ayons vécu un demi siècle avec le Tavagna Club... J'avais 14 ans. Settembrinu est notre plus belle aventure, avec le Cartoons in Tavagna qui a conforté la manifestation dans son état d'esprit d'ouverture et de partage. Les retrouvailles avec les dessinateurs sont chaque année des moments forts.

Settembrinu comme Cartoons in Tavagna ont pris racine dans ce que nous avons de plus précieux, l'espoir et la confiance. Ensemble, ils sont un message pour les jeunes générations. Celui de faire de la création artistique un espace de fraternité, de rencontres, d'émotions partagées où nourrir nos esprits, apaiser nos cœurs et construire ensemble une culture de dialogue et de solidarité. ■

Propos recueillis par Jacques PAOLI

REPÈRES

Settembrinu, le nom résonne comme une partition musicale. Et pour cause. C'est de musique dont il s'agit. De musique et de chants. Du traditionnel et de l'inédit. Parce que Settembrinu se veut ainsi, et que les membres du Tavagna Club, ses créateurs, ne veulent surtout pas dévier des principes établis pour que dure et perdure ce festival de fin de saison. Si tout a commencé en 1966 à Talasani, lorsqu'une «poignée de zitelli, quelques jeunes, écoliers ou étudiants, se rassemblent avec le désir de créer une structure où ils se retrouveraient autour d'un projet commun», c'est en 1994 que le festival voit le jour avec, pour l'occasion, la venue de Graeme Allwright. En 2000, les dessinateurs de presse et d'humour entrent en scène avec Cartoons in Tavagna, festival «frère» qui suit Settembrinu au fil des représentations dans les villages de la Costa Verde. ■

AJACCIO

■ LES SCINTILLANTES

Du 5 au 10 septembre. Galerie Aux arts, etc.

☎ 06 72 76 82 86

Des images qui représentent l'infiniment petit ? Ou l'infiniment grand ? Seule la photographe Emilienne Parrot-Bousquet détient la réponse à cette question.

■ TOUS BANDITS D'HONNEUR

Les 17 et 18 septembre. Salon d'honneur de l'hôtel de Région.

À l'initiative d'Isaline Amalric, présidente de l'association des « Amis de Maurice Choury - Histoire et Mémoire », un hommage aux héros de la Résistance et à tous ceux qui ont concouru à la libération de la Corse.



■ ERAMU IN CANTU

Le 12 septembre

■ LES PLUS BELLES VOIX DE THE VOICE

Le 9 septembre, 21h. Théâtre de verdure du Casone. ☎ 04 95 51 53 03

Prévu initialement le 15 août puis reporté, l'événement est, comme promis, reprogrammé. Avec la participation de : Antoine Galey, Anahy, Olympe, Stacey King, Stephan Rizon et Lena Woods.

■ PASSIONE

Le 14 septembre, 19h. Eglise St Roch. ☎ 04 95 51 53 03

Loin de s'enfermer dans un « musée vocal », le ténor Benoît Rusterucci (auteur) et le violoncelliste Jean-Louis Blaineau (compositeur et arrangeur) font des polyphonies traditionnelles la matière de leurs compositions, d'inspiration lyrique ou variétés.

BASTIA

■ CORSICA GENOVESE

Jusqu'au 17 décembre. Musée de Bastia. ☎ 04 95 31 09 12 & www.musee-bastia.com

Plus de 200 œuvres d'art, documents, objets témoignent de la complexité et de la richesse de rapports - pacifiques ou conflictuels - entre Corse et Ligurie.

■ JUIFS RÉFUGIÉS EN CORSE PENDANT LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE

Jusqu'au 23 septembre. Péristyle du théâtre. ☎ www.bastia.corsica

Réalisée par le Centre culturel Fleg cette exposition montre comment, en 1915, 740 juifs syriens, chassés de toutes parts ont rejoint Bastia et qui se sont fondus dans la population. Juifs et Corses à la fois...



■ LES RAISINS D'ORNETO

Jusqu'au 28 septembre. Centre culturel L'Alb'Oru. ☎ 04 95 47 47 00 & www.bastia.corsica

Xavier Dandoy de Casabianca, fondateur et directeur des éditions Eoliennes est aussi typographe, graphiste et peintre. Il présente une « série noire » d'œuvres réalisées sur papier.

■ CANTI DI SETTEMBRE

Le 9 septembre, 21h30. Place du marché. ☎ www.bastia.corsica/

À l'initiative de l'association Cas'Arcusgi et des commerçants du marché de la ville un concert gratuit donné par le groupe L'Arcusgi.

BONIFACIO

■ FESTIVAL INTERNATIONAL DE TANGO ARGENTIN

Jusqu'au 11 septembre. Haute ville.

☎ 04 95 73 11 88 & www.tangoabonifacio.fr

Sixième édition de cette manifestation qui propose démonstrations, cours de tango, bals ainsi que des expositions (photos de Camille Alric, dessins de Liliana Rago).

CORTE

■ LE PATRIMOINE VIVANT

Jusqu'au 30 décembre. Musée de la Corse.

☎ 04 95 45 25 45 & www.musee-corse.com

En partenariat avec la Maison des cultures du Monde, une invitation à découvrir la richesse et la diversité culturelle en Corse et les pratiques culturelles du monde entier.

■ LÀ-BAS

Jusqu'au 17 septembre. Frac Corse.

☎ 04 20 03 95 33

L'exposition réunit une trentaine d'œuvres d'Elie Cristiani (vidéos, installations, dispositifs animés, sculptures et peintures), dont beaucoup d'inédites, qui associent l'art et la vie sociale, les formes de vie et les faits symboliques.

FOLELLI

RÉSISTANCE ET DÉPORTATION

Le 10 septembre, de 10h à 18h. Médiathèque de Castagniccia Mare à Monti. ☎ 04 95 59 50 17

Comment traiter à la télévision l'histoire de la Résistance corse, de la Déportation et de la Libération de la Corse ? La projection de deux documentaires (Résistances Corses déportées, de Jackie Poggioli et Nom de code : Léo, de Dominique Lanzalavi) sera suivie d'un débat.

L'ÎLE-ROUSSE

■ VOLKMAR ERNEST/ PIERRE PARDON

Du 10 au 23 septembre. U Spazio. ☎ 06 23 71 44 93

Volkmar Ernest est peintre mais aussi art-thérapeute, depuis 2015, il est établi en Corse, à Ville-di-Paraso. Pierre Pardon est sculpteur en Balagne, après une longue période consacrée au bois, il travaille la pierre, surtout le marbre et l'ardoise.

■ A CUMPAGNIA

Le 13 septembre, 21h30. Auditorium. ☎ 04 95 61 73 13 & www.centreculturelvoce.org/

Les membres de cet ensemble, chanteurs et musiciens, sont unis par l'envie de préserver, transmettre et développer le patrimoine musical insulaire, et mêlent ainsi voix polyphoniques et instruments traditionnels.

■ BALAGNA

Le 16 septembre, 21h30. Auditorium. ☎ 04 95 61 73 13 & www.centreculturelvoce.org/

Tant par ses créations qu'à travers les chants transmis au fil de la mémoire, le groupe veut, par « son chant à la fois simple et vrai » témoigner d'une Corse qui puise dans ses racines pour mieux se tourner vers l'avenir.

PATRIMONIO

■ HORS-JEU

Jusqu'au 25 septembre.

Domaine Orenge de Gaffroy

Au travers de photos, sculptures, peintures et installations, le choc de deux univers : le foot, sport populaire, et l'art, considéré à tort comme un domaine élitiste.

PIGNA

■ ENSEMBLE LA FENICE

Le 10 septembre, 21h 30. Auditorium.

☎ 04 95 61 73 13 & www.centreculturelvoce.org/

Cet ensemble réunit des solistes virtuoses, spécialisés dans la musique du XVIIIe siècle. Son répertoire couvre plus de deux siècles de musique en Europe.

■ A CUMPAGNIA

Le 13 septembre, 21h30. Auditorium.

☎ 04 95 61 73 13 & www.centreculturelvoce.org/

Les membres de cet ensemble, chanteurs et musiciens, sont unis par l'envie de préserver, transmettre et développer le patrimoine musical insulaire, et mêlent ainsi voix polyphoniques et instruments traditionnels.

■ BALAGNA

Le 16 septembre, 21h30. Auditorium.

☎ 04 95 61 73 13 & www.centreculturelvoce.org/

Tant par ses créations qu'à travers les chants transmis au fil de la mémoire, le groupe veut, par « son chant à la fois simple et vrai » témoigner d'une Corse qui puise dans ses racines pour mieux se tourner vers l'avenir.

SISCO

■ JEAN-PAUL POLETTI ET LE CHŒUR D'HOMMES DE SARTÈNE

Le 17 septembre, 21h. Eglise St Martin. ☎ 06 11 83 12 11 & www.choeurdesartene.com/

Fondé en 1995, le chœur d'hommes de Sartène occupe une place à part dans l'univers musical corse, en donnant un son particulier à la polyphonie traditionnelle, inventant des espaces musicaux de forme classique, mais d'inspiration contemporaine.



JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

Les 17 et 18 septembre, un peu partout dans l'île.

L'occasion ou jamais de visiter gratuitement des sites, des monuments, des bâtiments généralement fermés au grand public, ou encore de découvrir des itinéraires patrimoniaux. Pour savoir où diriger ses pas, consulter la carte interactive dédiée à cette manifestation sur :

journesdupatrimoine.culturecommunication.gouv.fr/

Toutes les dates sont données par les organisateurs sous réserve de report et d'annulation



Innovation
that excites

NOUVEAU NISSAN NAVARA TOUJOURS AUSSI ROBUSTE, PLUS INTELLIGENT QUE JAMAIS.

Capacité de remorquage 3,5 tonnes | 1186 Kg de charge utile | Garantie 5 ans.



NOUVEAU NISSAN NAVARA
KING CAB dCi 160 OPTIMA

259 € HT / MOIS⁽¹⁾

EN CRÉDIT-BAIL SUR 60 MOIS / 100 000 KM
Incluant l'entretien, l'assistance et la garantie sur 5 ans:



⁽¹⁾ Pour plus d'informations, rendez-vous sur nissan-offres.fr

BASTIA AUTOMOBILES SERVICES

ZI de CALDANICCIA - 20167 SARROLA CARCOPINO

Tél. : 04.95.78.50.18

www.nissan-corse.com

PERFORMANTE

Elégante

SPACIEUSE



Way of Life!

Hybrid SHVS⁽¹⁾

NOUVELLE SUZUKI BALENO. L'accord parfait.

Et si une voiture rassemblait tout ce qui d'habitude semble s'opposer ? Sa taille compacte cache une habitabilité exceptionnelle et un volume de coffre record qui rendront vos trajets en famille aussi agréables en ville que sur la route. Sous son capot, la Baleno recèle des trésors d'innovation avec deux nouvelles motorisations exclusives, le nouveau moteur Boosterjet à injection directe et turbo, et le moteur 1.2 Dualjet, avec son **Système Hybrid SHVS⁽¹⁾**, innovation technique Suzuki, qui lui permettent d'afficher des performances hors du commun tout en restant sobre et économe. Enfin, elle bénéficie d'un concentré de technologies tant en termes d'équipements que de connectivité, sans faire de compromis sur son style élégant. Alors, entre la passion et la raison, choisissez les deux avec la nouvelle Suzuki Baleno.

Une gamme à partir de 12 690 €⁽²⁾

Modèle présenté : nouvelle Suzuki Baleno Pack 1.2 Dualjet : 14 390 €, remise de 1 800 € déduite + option peinture métallisée : 490 €. Consommations moyennes CEE gamme Baleno (V100 km) : de 4,0 à 4,9. Emissions de CO₂ (g/km) : de 93 à 115. ⁽¹⁾ SHVS : Smart Hybrid Vehicle by Suzuki. ⁽²⁾ Prix TTC de la nouvelle Baleno Privilège 1.2 Dualjet après déduction d'une remise de 1 800€ offerte par votre concessionnaire Suzuki. Offre valable jusqu'au 30/09/2016 chez les concessionnaires participants en France métropolitaine. Prix TTC conseillés clés en mains, tarif au 30/04/2016. *Un style de vie !

Garantie 3 ans ou 100 000 km au 1^{er} terme échu. www.suzuki.fr

classéco - Site 390295 244 000 33

Votre concessionnaire à Ajaccio : SUD AUTOMOBILES SERVICES ZI la Caldaniccia • 20167 SARROLA CARCOPINO
0495785018 • www.suzuki-ajaccio.com